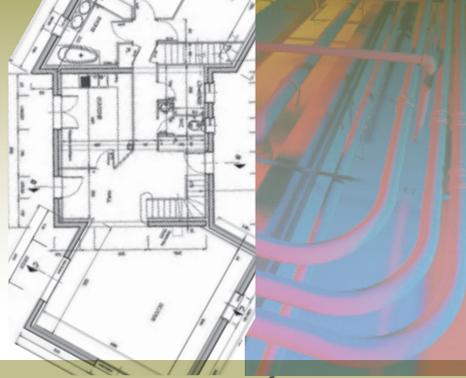
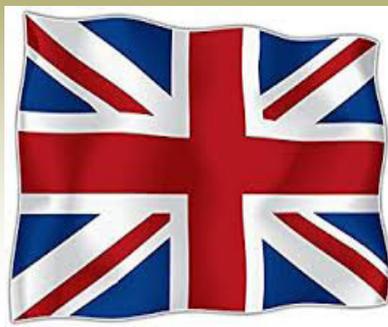
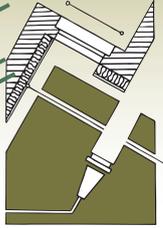


SECTION EURO
POSSIBLE



BAC PRO TEBAA

Technicien d'Études du Bâtiment
Assistant d'Architecture

L'admission

- Directement à la sortie du collège, classe de 3^{ème} ou de 3DP6
- Après une classe de 2nde GT ou 2nde pro

L'activité

Le titulaire du BAC PRO TEBAA exerce ses compétences dans trois domaines d'intervention essentiellement pour la mise en forme de l'ensemble des plans liés à la représentation graphique et technique concernant les différentes phases du projet allant du relevé, esquisse, permis de construire, exécution et réalisation.

- Travaux de dessins de plans sur papier et sur informatique CAO et DAO :
Volet technique : dessin de plans, ... coupes et façades, choix des matériaux et mise en œuvre, détails techniques.
Volet artistique : modes de représentation à l'aide de perspectives, des images de synthèse 3D et la réalisation de maquettes.
- Études techniques et/ou administratives :
Analyses des règlements (urbanisme, thermique, ...)
Montage de dossiers (permis de construire, consultation des entreprises)
Vérification de documents graphiques,
Quantification et estimation partielles d'un projet, étude de prix.
- Suivi des travaux :
Planification, organisation
Coordination et réunions de chantiers.

Les interventions de ce technicien s'exercent dans le cadre de programmes, publics ou privés, pour des projets liés à l'urbanisme et au paysage ou en lien avec la réalisation de bâtiments en constructions neuves, rénovations ou réhabilitations. Ceux-ci concernent les projets de maisons individuelles, de logements collectifs, de bâtiments industriels et commerciaux, d'équipements publics.

Les débouchés professionnels

- Les fonctions exercées par le TEBAA sont liées aux phases de déroulement d'un programme architectural :
 - Avant projet : esquisses, avant-projets sommaires et définitifs
 - Permis de construire et autorisations administratives : dossier de plans, études techniques et assistance au maître d'ouvrage
 - Exécution et réalisation : dessins d'exécution, marchés de travaux, chantiers et réception des ouvrages...
- L'éventail de ces activités lui permet de remplir des missions dans les agences d'architecture, d'architecture d'intérieur et d'architectes paysagistes, les maîtrises d'oeuvre, les collectivités territoriales, les donneurs d'ordres institutionnels, les grands groupes publics et privés et les bureaux d'études techniques.

La formation

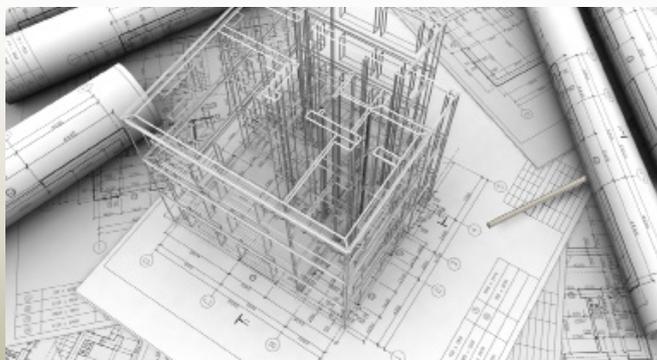
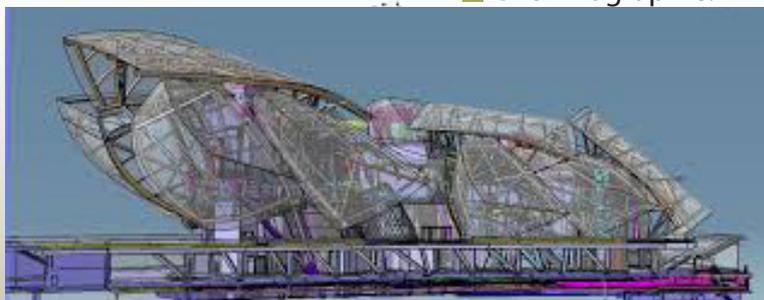


- La formation est composée de 30 heures de cours composée d'enseignement général (français, d'histoire/géographie, d'anglais, d'arts plastiques, de mathématique/science, d'économie/gestion, de prévention santé environnement et d'éducation sportive) et d'enseignement professionnel,
- 22 semaines sur les 3 ans sont consacrées à la formation en milieu professionnel par l'intermédiaire de périodes en entreprises,
- Si choix de la section européenne, 1 h d'anglais supplémentaire et 1h de discipline non linguistique (civilisation et matière professionnelle en anglais) par semaine
- Les cours d'enseignement technologique permettent d'acquérir des compétences dans les domaines :
 - de l'étude de la construction d'un ouvrage,
 - de l'esquisse, du dessin technique, du dessin assisté par ordinateur,
 - de la technologie du bâtiment,
 - de l'architecture,
 - du déroulement d'une opération de construction.



Poursuite d'Étude

- Le baccalauréat professionnel atteste avant tout d'une qualification technique et professionnelle.
- L'accès à un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en 2 ans est possible :
 - BTS Etude et Economie de construction,
 - BTS Design d'Espace (architecte d'Intérieur)
 - BTS Aménagement Paysager,
 - BTS Infographie.



Contacts



LYCÉE des MÉTIERS "PATRIMOINE - HABITAT - ÉNERGIE"
Pierre Cotton

Le Bourg 42510 NÉRONDE
Tél. : 04-77-27-31-07
Fax : 04-77-27-34-08

